

THE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

OTTAWA JEUDI 27 MARS 1890

LE NUMERO 2 CENTS

11e ANNÉE No. 62

A & S Nordheimer

FABRICANTS DES CELEBRES

PIANOS NORDHEIMER

Sont aussi agents pour les fameux pianos Cherkering, Steinway et Haines, et pour les orgues harmoniums de Estey et Kimball.

Grand assortiment de pianos de seconde main à des prix variant de \$25 et plus.

Condition de paiement de \$3,00 à \$10,00 par mois.

FABRIQUE: Rue York Toronto,

Salle de vente à Ottawa

67 RUE SPARKS

DEPECHE DU MATIN

(Service Spécial)

La misère en Italie

Paris, 27 mars. — Une dépêche de Rome, dit que 5,000 Italiens ont émigré en Amérique au cours des trois dernières semaines. Le courant de l'émigration n'est pas dû à l'illusion que l'on se fait de la situation des classes ouvrières en Amérique, parce qu'aujourd'hui on est mieux renseigné que par le passé sur ce qui se passe dans le Nouveau-Monde. Mais la condition des rayons italiens n'est plus soutenable, parce qu'aujourd'hui on est mieux renseigné que par le passé sur ce qui se passe dans le Nouveau-Monde.

La crise ouvrière à Milan prend, selon la Gazette piémontaise, une tournure inquiétante. Quatre-vingt pour cent des ouvriers dans travail sont étrangers à Milan. Aussi le syndicat a répondu nettement à la commission des maçons que le budget de la ville était dans des conditions qui ne permettaient pas de leur fournir de l'ouvrage.

Pour employer le temps les réunitiens des mécaniciens innocents alternent avec celles des maçons, et les imprécations contre les capitalistes en font naturellement tous les frais. Les anarchistes continuent leur propagande révolutionnaire.

En somme, le moment est critique; il y a dix mille ouvriers innocents, la plupart pères de famille; on craint des excès à courte échéance.

Sur des ordres donnés par l'autorité publique, on a arrêté 23 individus signalés comme anarchistes, en raison de la part qu'ils ont prise aux agitations de ces derniers jours. Quelques-uns avaient déjà été impliqués dans les perquisitions faites aux domiciles des individus arrêtés ont fait découvrir des manifestes incendiaires qui ont été séquestrés.

Un faux notaire

Paris, 27 mars. — Un changeur de la rue Lafayette recevait jeudi matin, la visite d'un individu qui lui proposa la vente de titres cotés en banque représentant la somme de 25,000 francs environ.

Pour établir son identité, l'inconnu donna plusieurs cartes et papiers qu'il habitait un hôtel de la rue de Châteaudun.

Il toucha immédiatement les 25,000 francs. Mais, deux heures plus tard, le changeur s'aperçut que plusieurs titres étaient frappés d'opposition.

Il se rendit aussitôt au domicile indiqué par le vendeur. Il venait de partir avec ses bagages pour la gare du Nord.

On télégraphia en province et l'on apprit que le notaire dont le vendeur de titres avait pris le nom existait effectivement; qu'en ce moment il était dans son étude; que son premier clerc avait filé de plusieurs jours, laissant un déficit dans sa caisse.

Le changeur est allé faire sa déclaration au commissaire de police.

Un incertain cercle

Paris 27 mars. — Les agents du

service de la sûreté arrêtaient jeudi un sieur Édouard Bonnis, inculpé de vol. Il fit entendre de véhémentes protestations et proposa aux agents un moyen bien simple de reconnaître leur erreur.

Venez, disait-il, visiter mon logement rue Fontaine au Roi; je vous le jure et vous pouvez perquisitionner à votre aise, vous n'y trouverez rien de suspect.

Il n'en coûtait pas beaucoup de contrôler le fait. Les agents se rendirent à l'adresse indiquée où ils livrèrent à une perquisition en règle.

Trouvant en cet endroit une assez volumineuse correspondance, il s'en empara ainsi que de divers objets dont Bonnis semblait embarrassé pour indiquer la provenance.

Au fond, on n'avait rien découvert de compromettant chez l'inculpé, et le parquet se disposait à le remettre en liberté, quand on découvrit à la remise un libellé, quand on apprit que Bonnis s'était cyniquement moqué de la justice: Le logement qu'il avait indiqué contenant le sien était celui d'un de ses voisins, M. C. qui, constatant le désordre qui régnait chez lui en même temps que la disparition d'un certain nombre de bibelots auxquels il le ait hancou, s'était empressé de porter plainte en violation de domicile.

On retourna rue Fontaine au Roi où cette fois, l'on découvrit tout un attirail de cambrioleur, ainsi que des marchandises de toute espèce.

C'était bien, cette fois, le logement de Bonnis.

C. n'aurait voulu à être écroué au Dé.ô.

Condamnation d'un employé malhonnête

Montréal 27 mars.—La cour d'Appel présidée par Son Honneur le juge Doron, a coulé le jugement de la cour du Banc de la Reine pour le district de Bedford, condamnant Edward Slack pour détournement de fonds.

Slack avait été condamné pour détournement au montant de \$5,000 alors qu'il était secrétaire trésorier de la corporation du township de Shefford.

Porté en appel à Montréal par son avocat, il ne fut pas plus heureux. Il aura à purger sa condamnation.

Cyclone

Columbia, 27 mars.—La violence du cyclone dans la Caroline du sud s'est fait sentir principalement à Sumter. Les maisons ont été ébranlées jusque dans leurs fondements des toits ont été emportés et arbres déracinés. Une femme a été tuée par la chute d'une maison, dix hommes ont été moralement blessés et nombre d'autres ont été grièvement blessés. Le dépôt des machines de Mathison a été démolé et deux grandes silos de la compagnie du chemin de fer de la côte de l'Atlantique ont été renversés; l'église baptiste, la prison et une manufacture ont été notablement endommagés.

Le pont sur la rivière Broadriver a été emporté avec un homme qui le traversait à ce moment-là.

La tourmente a causé de grands dommages dans le comté de Chester. Plusieurs petits villages ont été presque détruits. A Back-tok les bâtisses de l'Académie ont été détruites et plusieurs enfants ont été blessés mortellement. A Orangeburgh à Columbia, à Gambden, le cyclone a laissé des traces nombreuses de son passage.

Un homme coupé

David Weis, accusé d'avoir blessé gravement à la gorge un nommé John J. Jackson en le frappant avec un raïr, a plaidé non coupable.

L'enquête préliminaire a été commencée hier.

Weis qui est privé d'un des bras, et qui paraît de assés la quarantaine explique comment les faits se sont passés.

Il couchait dans un lit voisin de Jackson, lorsque vers 3.30 hrs. a. m. il se réveilla et s'aperçut que Jackson avait craché sur lui; il se mit à invectiver celui-ci, qui lui répliqua en termes de plus en plus injurieux.

Weis devint enragé et s'empara d'un rasoir qui se trouvait sous sa main, il en frappa Jackson à plusieurs reprises.

Queques prisonniers, réveillés par le bruit, parvinrent à saisir Weis et à lui enlever son arme; aucun d'eux n'était en boisson.

L'accusé est un homme sobre et de mœurs tranquilles; ceux qui le connaissent se disent surpris de sa conduite dans cette affaire.

Les blessures de Jackson ne sont pas dangereuses.

Propos de crémation

Paris, 12 mars. — M. Richard, cardinal-archevêque de Paris, vient au sujet de la crémation qui tend à s'implanter dans nos coutumes d'envoyer aux curés de son diocèse une instruction très détaillée. Il leur recommande de rappeler aux fidèles qu'ils doivent s'opposer à l'incinération. Laissant de côté les arguments jusqu'ici em-

CHITTY FRERES

312 314 RUE WELLINGTON OTTAWA

Importateurs et Commerçants d'Épicerie de Choix, Etc., Etc.

Notre Stock est Nouveau et Frais et nos Prix sont Très Bas.

TRES BON THE POUR 20 CTS. LA LIVRE

VEZ-VOUS VOIR ?

pléyés pour la combattre, l'archevêque développe surtout cette thèse que la crémation substituée à l'enterrement, c'est le matérialisme triomphant du matérialisme religieux.

En outre il déclare nettement que les catholiques qui réclament l'incinération encouragent volontairement le refus de sépulture de la part de l'Église.

Comme en cette circonstance, l'opinion des représentants des différents cultes était intéressante à connaître, un de nos confrères est allé interviewer le grand rabbin de France, le pasteur président du conseil synodal et un pope de l'Église russe. Ces trois prêtres de différents religions ne sont pas personnellement positivement opposés à la crémation mais ne veulent pas de leur propre autorité engager l'Église qu'ils représentent.

Voici du reste les principaux passages de leur réponse.

« Aucun israélite, jusqu'ici, dit M. Zadoc Kahn, n'a réclamé la crémation. Aussi n'ai-je pas eu l'occasion de me prononcer pour ou contre cet usage. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas s'occuper de la question, et je crois qu'il serait utile de bien avec une entente avec les autres grands cultes, de fixer la doctrine israélite sur ce point; — Je ne vois rien dans la Bible qui interdise d'une façon précise tout autre mode de sépulture que celui qui consiste à placer les cadavres dans la terre. »

De son côté, M. le pasteur Reclin, sans en être un chaud partisan, ne voit au point de vue dogmatique aucun objection à formuler contre l'usage de la crémation.

« Remarque tout fois, dit-il, que je parle en mon nom personnel. S'il est en fait beaucoup de pasteurs qui pensent comme moi, je sais pourtant que quelques-uns de mes collègues sont d'avis contraire. »

Enfin le pope de l'Église russe répond: « Nous n'avons pas de longtemps à nous occuper de la question, la crémation n'existant pas en Russie. »

« Pour moi, je n'ai aucun droit d'engager notre Église, ni même faire prévoir quelle serait, le cas échéant, sa décision. »

« Toutefois, je pense que c'est une question qui ressort bien plus de la justice que de l'Église, et qu'il suffit pour s'opposer à la crémation, de remarquer qu'elle rend impossible toute aspersion et toute constatation légale. »

Le crime de Meudon

Paris 27 mars. — Il est à peu près certain aujourd'hui que l'assassin du jeune Pilleux, trouvé la tête fracassée dans le bois de Meudon, échappera à la justice.

Les différentes pistes suivies jusqu'à ce jour ont dû être successivement abandonnées, et cette mystérieuse affaire sera bientôt classée au paquet de Versailles.

Cependant la commission de police de Meudon, M. Biret, n'a pas perdu tout espoir et il continue ses recherches avec la même activité qu'au début de l'affaire.

Accusé de meurtre

Québec, 27 mars.—L'ouverture de la cour criminelle a eu lieu, ce matin à Saint-Thomas de Montagny, sous la présidence de Son Honneur le juge Pelletier.

Le procès le plus important est celui de Morin, accusé de meurtre; le prisonnier est défendu par M. Langellier, M. P., et M. F. Choquette, M. P.

Couvertures à Chevaux

Nous vendons à de grandes réductions la balance de notre stock de couvertures à chevaux. Nous voulons liquider.

NATIONAL MFG. CO., 160 Rue Sparks.

Nous avons le plus grand et le meilleur assortiment de RAQUETTES de la ville. Prix spéciaux pour une grande quantité.

NATIONAL MFG. CO., 160 Rue Sparks.

Les tobacgos sont aussi de saison.

Bains Brevetés pour Tapis

Nous avons un très beau choix de balais brevetés pour tapis que nous vendons à \$1,75

NATIONAL MFG. CO., 160 Rue Sparks.

PEINTURES A L'huile

Nous avons 56 peintures que nous vendons à des prix sans précédent, parce que nous avons besoin d'espace pour d'autres marchandises.

Que dites-vous d'un véritable tableau à huile avec cadre pour \$1,00. Cela ne rappelle-t-il pas l'acheteur économique?

National Mfg. Co. 160 RUE SPARKS 160

1890 Grande ouverture de printemps De Chapeaux et Manteaux

LE - 26 - MARS - COURANT

JOURS SPECIAUX D'EXPOSITION

LES - 26 - 27 - ET - 28 - MARS.

Nous exposerons un assortiment très complet de nouveautés de Londres, Paris et New-York en fait de

Chapeaux et Ornaments Beaux et riches Fleurs Françaises et Anglaises Rubans et dentelles

Belles Plumes nouvelles, Tulles et points

Manteaux de dame, Gilets, Visites et Jerseys

Etoffes à Robes et Patrons de Robe en variétés infinies

Le plus bel assortiment d'Indiennes et Sateens pour Robes qui ait jamais été offert à Ottawa. Le tout à très bas prix pour argent comptant.

Nous vous invitons à venir visiter notre Stock et examiner nos prix et nous sommes convaincus que vous ne repartirez pas sans acheter.

D. GARDNER & CIE.,

Le plus Grand Assortiment

Montres, Horloges et Bijouteries dans le cite, et une belle ligne de Jongs en Or solide pour Dames à \$2,00, Des en Argent à 25 cents.

Toutes les Marchandises marquées en chiffres. Une visite est sollicitée.

Bijoutiers en gros et en détail 98 Rue Rideau 98 A. & A. McMILLAN.

Bureau de Poste d'Ottawa.

Arrivée et départ des malles.

Table with columns: MALLS, Partenaire, Arrivée. Rows include destinations like Ouel-Toronto, Ouel-Beville, Ouel-Bytown, etc.

Les lettres destinées à l'incinération ne doivent être mises à la poste 15 minutes avant la clôture des malles postales.

Heures du Bureau de 8 a. m. à 5 p. m. Les lettres de la poste et la Banque d'Épargne, de 9 a. m. à 4 p. m.

Bureau de Poste d'Ottawa, 1 Mars 1890.

Quand vous allez à Montréal rendez-vous à l'Hotel Richelieu le seul hotel de première classe dans le centre de la ville tenu sur le plan Européen et Américain. J. B. Durocher, Propriétaire.

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC"

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC"

NOUVEAU SERVICE RAPIDE ET LA VOIE LA PLUS COURTE

Les convois partiront de la gare de rue Elgin comme suit

9.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTREAL à Casselman et Alexandria entre Ottawa et le Coteau, arrive à Montréal à 12.15, se reliant avec le train du Grand Tronc pour l'Est et le Sud Est.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTREAL à Casselman et Alexandria entre Ottawa et le Coteau, arrive à Montréal à 12.15, se reliant avec le train du Grand Tronc pour l'Est et le Sud Est.

1.35 P. M. L'EXPRESS DE MONTREAL à Casselman et Alexandria entre Ottawa et le Coteau, arrive à Montréal à 12.15, se reliant avec le train du Grand Tronc pour l'Est et le Sud Est.

6.15 A. M. TRAIN LOCAL pour toutes les stations entre Ottawa et le Coteau, et se reliant au Coteau avec le Grand Tronc pour tous les points à l'ouest.

On se procure des billets, les lits et tous renseignements en s'adressant au bureau des billets, 24 rue Sparks, bloc de l'Hotel Russell, ou à la gare.

E. J. CHAMBERLIN, C. J. SMITH, Surintendant Général, Agent général des Passagers

Ottawa, 3 mars, 1890.

CHARBON!

Les meilleurs qualités de charbon bitumineux et anthracite.

BICENTENAIRE ET TAILLAGE O'REILLY & HENRY (Succ. J. A. Seybold) Rue Sparks

BLOU SCANSER L.L.

A. RIBOUT

TAILLEUR COUPEUR TAILLAGE GARANTI

Manteaux de Dames une Spécialité 204 Rue Dalhousie 204

BANQUEROUTE

La seule attraction double!

Tragédie et Comédie combinées!

Fonds de banqueroute à la paire!

Bryson, Graham et Cie., vendent maintenant le fonds de banqueroute de

LAROSE et Cie., rue Rideau

et aussi le fonds de banqueroute de

J. N. PORTELANC, rue Rideau

La foule qui encombre nos magasins est une preuve de la vérité des bargains que l'on ne peut obtenir nulle part ailleurs.

BRYSON, GRAHAM & Co.

SEULS AGENTS POUR LES TRES DE TETLEY ET CIE, LES TRES LES PLUS RENOMMES DU MONDE.

B. G. & CIE.

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire à 16 pages

Directeur de la rédaction: OSCAR McDONNELL

Secrétaire: P. A. J. VOYER

Redacteur en chef: FLAVIUS MOFFET

BUREAUX: 414 et 416 Rue Sussex

OTTAWA, ONT.

JEUDI 27 MARS 1890

CHRONIQUES DU JOUR

Les socialistes ne seront plus employés dans les ateliers d'Etat au Danemark.

27,000 citoyens de Chicago ont souscrit pour la grande Exposition.

Boulangers offrent de venir en France si on veut lui associer un procès devant la Cour d'appel ou une cour martiale.

On croit que M. Harcourt, commissaire de la police à cheval du Canada sera remplacé, ce sous peu par le Col. Otter.

Trois intéressantes dépêches en première page sur différents sujets d'actualité. Nous en conseillons la lecture.

Le rapport du bureau de l'éducation constate qu'il y a 21,471 enfants protestants et 4626 enfants catholiques en âge de fréquenter les écoles au Manitoba.

Les journaux parisiens ont cru que Mgr Labellie était député et ministre, parce qu'on l'avait vu député-ministre au lieu de sous-ministre.

Le Herald dit qu'un riche entrepreneur anglais construit un bateau aérien qui portera un équipage de plusieurs hommes et dont la vitesse sera de 150 milles à l'heure.

La plantation des arbres, au jour fixé pour la fête des arbres, est très populaire dans la province d'Ontario.

Ainsi, on a calculé qu'en 1885, il avait été planté en Ontario 38,940; en 1886 34,087; en 1887, 28,607; et en 1888, 25,714 arbres.

La ville de New-York peut justement être considérée comme une ville catholique; elle possède, en effet, 50 églises catholiques, ou il se dit chaque dimanche 302 messes. Ces églises peuvent contenir 417,700 personnes assises, et 1,673,740 debout; ce qui fait un total de 2,091,440 catholiques, à une même heure, peuvent remplir leurs devoirs religieux.

Le relevé qui a été fait en France par l'Administration, pour l'application de la nouvelle loi donnant certains avantages aux pères de plus de sept enfants, a permis de constater qu'il existait en France 2 millions de ménages n'ayant pas d'enfants, 2 millions 500,000 en ayant un, 2 millions 300,000 en ayant deux, 1 million 500,000 en ayant trois, 1 million qui en ont quatre, 550,000 qui en ont cinq, 300,000 qui en ont six, et enfin 200,000 qui en ont sept ou davantage.

Voici l'opinion du Moniteur au sujet du programme Meredith dans Ontario:

Loin de fortifier sa position et celle de son parti, cette agitation fanatique contribuera à contester les chances de succès du parti ministériel dans Ontario.

Le peuple plus sage que les politiciens, moins intéressé qu'eux aux faveurs du pouvoir, et plus intéressé à la conservation de la paix et de l'union entre tous les éléments de la nation, écartera la tête au fanatisme, plus dangereux encore pour l'existence de notre pays, que le serait la tête à sept têtes dont parlent les lettres anonymes.

La Chambre des Communes formée en comité général s'est occupée, hier, de la question de l'immigration. Le montant d'argent demandé, à cette fin, par le gouvernement est d'une centaine de mille piastres.

Le ministre de l'Agriculture ne désire aucunement favoriser l'immigration de travailleurs dont le gouvernement payait les frais de voyage jusqu'au lieu de destination. Ce genre d'immigration, qui a été encouragé pendant plusieurs années par le gouvernement canadien n'est pas du tout ce qu'il nous faut. La plupart de ces travailleurs ne comprennent nullement les moeurs et coutumes de notre pays et ne s'y fixent pas en général d'une manière permanente. La majeure partie d'entre eux partent d'ici pour se rendre aux Etats-Unis, et ceux qui restent n'ont, nous le savons, aucun droit ordinairement à se faire dans les unions ouvrières dont ils deviennent bientôt les meneurs, et ensuite l'exploitation de nos ouvriers Canadiens se fait au profit de ces étrangers.

Nous approuvons entièrement la conduite du gouvernement dans sa manière de considérer cette question, ses efforts doivent plutôt être dirigés vers les immigrants agricoles.

Le Canadien apprécie comme suit le talent de l'hon. M. de la Roche, chef de l'opposition à Québec:

L'hon. M. Tallon n'a jamais été plus éloquent, plus patriotique que pendant cette session.

Se plaçant au-dessus des intérêts de clocher et des superstitions, il a adopté comme principal article de son programme le salut de nos institutions au moyen d'une économie que les circonstances rendent nécessaires.

Rien n'est plus facile que d'engager le crédit public, de faire des promesses à pleines poches.

On prendrait-on l'argent? Voilà la question qu'un chef de parti est tenu de se poser et à laquelle l'électorat sera bientôt appelé à répondre.

La province peut certainement trouver à emprunter davantage. Est-ce cela que l'on veut? Que l'on interroge directement le peuple. S'il dit oui, fort bien.

Quelque emprunt doit s'attendre à payer et les intérêts et le capital.

LA QUESTION DES ECOLES

Le débat à la législature d'Ontario

Discours de M. Ross et Meredith

Un grand débat est commencé à la législature d'Ontario sur la question des écoles.

Cinq propositions différentes sont actuellement soumises à la chambre:

1° Un bill par le ministre de l'Education destinée à faire disparaître toute ambiguïté dans la loi au sujet de la classification des contri-

buables comme membres des écoles publiques ou des écoles séparées;

2° Un bill par M. Meredith, ayant le même objet en vue, mais y arrivant par des moyens différents;

3° Un bill par M. Creighton pour enlever aux instituteurs des ordres religieux les droits qui leur sont garantis par la constitution, et les obliger à subir les mêmes examens que les instituteurs des écoles publiques;

4° Un bill par M. French pour enlever aux catholiques le droit d'être représentés dans le bureau des écoles catholiques;

5° Un autre bill par M. Meredith pour rendre obligatoire l'usage du bulletin se ret dans les élections de commissaires pour les écoles publiques et séparées.

L'honorable M. Ross, ministre de l'Education, a ouvert le débat sur ces différents bills.

Il a d'abord expliqué la nature de son projet de loi. Ce bill oblige le greffier de chaque municipalité à tenir un registre de tous contribuables qui demandent à être enrégistrés comme membres des écoles séparées, ou qui veulent en faire leurs leurs noms. Le bill oblige aussi l'évaluateur à inscrire sur le travail de l'évaluation de la cotisation si le contribuable est porté comme membre des écoles publiques ou des écoles séparées. Malgré ces précautions, s'il survient quelque erreur, le contribuable peut en appeler au conseil municipal.

M. Ross critique ensuite le bill de M. Meredith; il dit que ce bill de création de vérités de la Palisse ou des absurdités. Par exemple il n'est pas nécessaire de déclarer tout électeur est primus facie un contribuable des écoles publiques, et que pas un catholique ne peut devenir contribuable aux écoles séparées par un acte législatif.

La loi actuelle suffit pour rencontrer ces points.

Mais le second bill de M. Meredith n'est pas aussi anodin.

La constitution fédérale s'oppose à l'adoption du bulletin secret obligatoire comme le désire M. Meredith.

Le scrutin secret obligatoire n'existe pas dans aucune province de la confédération, pas même en Angleterre ou dans les Etats-Unis.

L'édifice que réclame M. Meredith est d'ailleurs inutile, car bien que le scrutin secret soit facultatif pour les écoles publiques dans Ontario, 91 municipalités seulement sur 331 l'ont adopté, et aucune petition n'a jamais été présentée au gouvernement de la part de catholiques demandant l'institution de ce système pour les écoles séparées. Il n'est donc pas nécessaire d'imposer aux écoles publiques un système dont la majorité des commissaires des écoles ne veut pas, et que les membres des écoles séparées refusent d'accepter.

D'ailleurs la voie facile accomplie par M. Meredith sur cette question du scrutin secret est très amusante à étudier.

En 1873, M. Meredith était opposé au scrutin secret dans les élections municipales; aujourd'hui il le favorise ce système. Dans ce temps-là il ne voulait pas que les élections municipales et scolaires eussent lieu en même temps. Aujourd'hui c'est ce qu'il demande.

En 1883 M. Meredith adressait aux électeurs irlandais catholiques une adresse dans laquelle il leur demandait toute adhésion à l'usage du scrutin secret aux écoles séparées avant que les commissaires de ces écoles le demandassent eux-mêmes.

Venant ensuite aux autres bills M. Ross a démontré que plus de cinquante pour cent des instituteurs des congrégations religieuses possèdent des diplômes régularisés d'instituteurs, et que l'instruction donnée dans les écoles séparées est égale à celle donnée dans les écoles publiques.

Comme preuve il cite le fait qu'il y a eu une augmentation de 70 pour cent dans le nombre des catholiques qui ont demandé leur admission à subir les examens dans les Ecoles Académiques, et que les candidats heureux ont augmenté dans une proportion de 90 pour cent. La comparaison entre les élèves des écoles séparées et des écoles publiques montre que les premiers ont réussi dans une proportion de 58 pour cent, et les seconds dans une proportion de 59 du nombre de ceux qui s'y sont présentés.

M. Ross a terminé en déclarant que l'on devait respecter le pacte fédéral qui garantit le respect des droits des minorités dans les deux grandes provinces de la confédération, les provinces d'Ontario et de Québec.

M. Meredith a commencé son discours en citant la lettre de l'archevêque Cleary (Kingston) où il est dit que tout dans l'Instruction Publique doit venir de l'Eglise Catholique et que le vote en matière scolaire doit être l'expression de la doctrine catholique. Cette lettre, a dit le chef de l'opposition, pose en principe le droit de mettre de côté la législation du pays et de diriger toutes les matières éducationnelles. La chambre est-elle prête à adopter cette ingérence et cette imposition? Les libéraux, répond le chef de l'opposition, ont un argument à présenter à l'infirmité. Pourquoi les protestants ne prétent pas le dos à pareille accusation. Il ne faut pas, d'ailleurs, faire une question de protestant ou de catholique

de pareille matière. Toute la question est celle-ci: la hiérarchie, le romanisme doit-il nous imposer ses volontés?

Il est prêt à concéder à la minorité les droits dont jouit la majorité. Il croit aux droits égaux et à l'antagonisme possible des privilèges. On a changé très souvent la législation scolaire, ce qui permet de dire qu'elle a besoin d'amélioration et, de plus, le projet de loi actuel admet implicitement le droit de changer l'économie interne du système suivi. Il n'y a que la Chambre qui a le droit de légiférer là-dessus.

M. Meredith a répété qu'il ne désirait pas abolir les écoles séparées parce que la constitution est là comme une gardienne du système. Mais par une agitation bien conduite la Législature pourrait être amenée à demander la métamorphose que tout le monde finira par juger nécessaire. Ce qu'il faut, a dit M. Meredith en conclusion, c'est un examen désintéressé de la question, une discussion virile où on tondrait un juste milieu entre les exigences des deux parties en cause.

Nous continuerons, demain, la publication des autres discours sur cette question.

DEPECHEs DU SOIR

(Service Spécial)

Publication de traité

London, 26 mars.—Le nouveau traité d'extraterritorialité entre l'Angleterre et les Etats-Unis a été publié dans la London Gazette.

Election d'un Paraceliste

Dublin, 26 mars.—Vesey Knox, partisan de Parnell, a été élu par acclamation aujourd'hui à Cavan en remplacement de M. Biggar décédé.

Une restitution

Quebec, 27 mars.—Dimanche le R. P. Doy a remis à un commerçant de grain de cette ville le somme de \$150 qu'un péni- tent lui avait confiée pour remettre sous forme de restitution à celui à qui elle appartenait.

Mort d'un archevêque

Lacrosse Wis, 27 mars.—L'Archevêque Keiss du diocèse catholique de Milwaukee est mort hier après une longue maladie. Il était âgé de 72 ans.

On est le danger

Paris, 27 mars.—Le comte Benedetti qui représentait la France à Berlin, à l'époque où éclata la guerre franco-prussienne, a déclaré dans une entrevue qu'il avait au- tant raison de s'alarmer de la démission du prince Bismarck. Le seul danger qu'il prévoit viendra de l'Italie.

Conférence diplomatique

Vienne, 26 mars.—L'empereur d'Autriche et le prince Reuss ambassadeur d'Allemagne à Vienne ont eu aujourd'hui une longue conférence au cours de laquelle le représentant allemand a assuré Sa Majesté que l'Allemagne désire rester amie de l'Autriche et maintenir la triple alliance, «c'est de Bismarck. Le prince a aussi donné les raisons qui ont causé la démission de Bismarck.

Une conférence

Vienne, 27 mars.—On dit que le comte Kaloky a suggéré qu'une conférence entre l'empereur Guillaume, l'empereur François-Joseph et le roi Humbert était le seul moyen de faire cesser le sentiment de malaise qui régne en Autriche et en Italie, à la suite de la retraite de Bismarck. Il est à espérer que l'empereur Guillaume assistera à cette conférence et qu'il se fera accompagner du général de Caprivi, le nouveau chancelier. Si ce dernier assiste à la conférence, il est probable que le comte Kaloky et M. Crispij assisteront aussi.

Démonstration à Bismarck

Berlin, 26 mars.—Le prince Bismarck a eu une longue entrevue hier avec l'empereur Guillaume. En se rendant au palais la foule qui se mit aussitôt à acclamer le grand homme d'Etat. Cette ovation spontanée est la plus enthousiaste qui ait jamais été faite à aucune sommité politique de ce pays. En quelques instants tout Berlin était rendu sur les rues où devait passer Bismarck. La marche à travers la foule compacte a été des plus difficiles. Le vieil homme d'Etat semblait très affecté de cette manifestation d'amitié.

Retraite

Quebec, 27 mars.—Une grande retraite est commencée dimanche à l'Eglise St Patrice de cette ville. Les révérends pères rédemptoristes suivants en sont les prédicateurs: Rév. Charles Sigl, supérieur, Rév. Wil- liam Sinder, Rév. Michael Sheehann et le Rév. John Hickey.

Cette retraite durera un mois. Les premiers d'ici sont pour les femmes et les filles et la dernière pour les hommes et les jeunes gens.

Une retraite pour les congréganistes et les hommes de la cité a été ouverte à l'Eglise des congréganistes de la Haute-Ville. Elle est prêchée par le R. P. Caron.

L'homme à deux femmes condamné

Montréal, 27 mars.—John E. Vaughan, alias Walter E. Melbourne, trouve coupable de bigamie a été condamné à sept années de prison. Une demande pour arrêt de jugement de la part de son défenseur, afin d'obtenir une décision sur certains points de droit soulevés au cours du procès, n'a pas été permise par le tribunal. Le prévenu a été très affecté et semblait sur le point de perdre connaissance.

Il paraît qu'il attendait à une sentence excessivement légère. Sept ans, nous dit-on est le maximum que la loi inflige dans un cas semblable.

Bagnatres Naufragées

Montréal, 26 mars.—Lundi soir, vers 6 heures, les constables Carey et Laffiche furent appelés pour opérer l'arrestation de deux plombiers du nom de Joseph Roy et Christophe Lucas, accusés d'avoir commis un assaut grave sur la personne de M. Edouard Babinet, menuisier.

Il paraîtrait que les deux accusés avaient peiné des bois dans les églises d'une maison

en construction, appartenant à M. Pierre Dansereau, carrossier, coin des rues Montcalm et Craig, et que l'ouvrage n'ayant pas été fait à la satisfaction du propriétaire, ce dernier demanda la deux autres ouvriers pour continuer l'ouvrage et mit les deux accusés à la porte. Les plaintes avaient été formulées par le menuisier Babinet.

Pendant que ce dernier était en train de travailler à la boiserie, Roy et Lucas qui étaient revenus après avoir pris plusieurs coups, saisirent l'un au niveau, et l'autre un morceau de tuyau en plomb et se mirent à frapper leur victime à coups redoublés, lui infligeant des blessures très graves à la tête et à la partie supérieure du corps. Ce n'est que de peine et misère que l'on réussit à mettre les deux individus à la porte.

Comme Babinet a refusé de porter plainte contre eux, le Recorder ne les a condamnés que pour irroser et tapage sur la rue. Roy est condamné à \$500 1 mois et le procès de Lucas est remis au 8 avril.

La situation en Europe

Rome, 26 mars.—La résignation de Bismarck a eu plus de retentissement en Italie que l'on avait d'abord prévu. Tout le peuple italien s'occupe de cet événement politique qui intéresse à un si haut degré. Malgré l'assurance donnée par l'empereur Guillaume que la triple alliance serait maintenue, les hommes d'Etat les plus éclairés disent ouvertement que c'est chose impossible et c'est aussi ce que craint le premier ministre Crispi, malgré qu'il ait refusé de faire connaître son opinion à ce sujet. On dit que le roi Humbert, très alarmé de la situation. Des personnes influentes à la cour du roi, désirent le renvoi de Crispi et son remplacement par un successeur qui pourrait s'entendre avec la France. Le journal Il Reforme organe de Crispi affirme que la paix est assurée, mais c'est un fait bien reconnu qu'avant longtemps il faudra servir à la guerre. La position financière de l'Allemagne est telle, qu'elle ne peut continuer longtemps à maintenir sur pied une armée aussi formidable.

Il n'y a qu'un moyen, d'après l'opinion d'un des hommes d'Etat les plus éclairés du continent, ce serait le désarmement de l'Europe. Le Pape paraît-il serait prêt à agir comme arbitre pour les divers pays intéressés à ce grand mouvement, et serait également le seul qui puisse être accepté par tous. Le roi Humbert, dit-on, s'opposerait au choix du Pape à moins que celui-ci renoncât d'avance au pouvoir temporel.

On entendrait l'espérer que le prince de Bismarck continuera à travailler pour la maintien de la paix, mais l'échec du pontoir, son influence se fera beaucoup moins sentir, l'ambassadeur d'Allemagne à Rome a été chargé de faire de grandes concessions au Pape pour l'engager à appuyer la nouvelle politique du successeur de Bismarck.

Le Cabinet

Paris, 27 mars.—Le cabinet de M. Waldeck-Rousseau a tenu hier une séance au cours de laquelle il a discuté les affaires de la Triple Alliance.

Le ministre de l'Intérieur, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Guerre, M. Galliéni, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Marine, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Agriculture, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Industrie, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Intérieur, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Guerre, M. Galliéni, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Marine, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Agriculture, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Industrie, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Intérieur, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Guerre, M. Galliéni, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Marine, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Agriculture, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Industrie, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Intérieur, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Guerre, M. Galliéni, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Marine, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Agriculture, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Industrie, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Intérieur, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Guerre, M. Galliéni, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Marine, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Agriculture, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Industrie, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Intérieur, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Guerre, M. Galliéni, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Marine, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Agriculture, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Industrie, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Intérieur, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Guerre, M. Galliéni, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Marine, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Agriculture, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Industrie, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Intérieur, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Guerre, M. Galliéni, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Marine, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Agriculture, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Industrie, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Intérieur, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Guerre, M. Galliéni, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de la Marine, M. de Selves, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Combes, a déclaré que le gouvernement français ne se propose pas de modifier la Triple Alliance.

Le ministre de l

